

**DEL 2018-08-01**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE DE SAINT MORILLON**

Nombre de conseillers en exercice : 15      Présents : 12      Votants : 14

L'an deux mil dix-huit, le vingt-neuf août à 20h30, le Conseil d'Administration du CCAS de Saint-Morillon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame BOURGADE, Présidente du CCAS.

Étaient présents :

Mmes Laurence BOURGADE, Marie-Nicole FERNANDEZ, Catherine BIGOT, Chrystelle GUERIN, Ingrid GERVAIS, Caroline DUFAURE, Sandrine FLAGEL, Muriel DARRIET, Mrs Jean-Marc HEINTZ, Nicolas REGNIER, Pierre LAMBEL, Jacques LIORET

Absents :      Mme Vanessa DIAZ donne pouvoir à Mme Laurence BOURGADE  
                  Mme Gaëlle RIEU donne pouvoir à Mme Ingrid GERVAY  
                  M. Jean-Michel BENESSE - excusé

Secrétaire de séance : Mme Sandrine FLAGEL

**Dispositif « Argent de Poche »**

Madame la Présidente propose aux membres du Conseil d'Administration de mettre en place le dispositif « Argent de Poche ». Cette action consiste à proposer aux jeunes mineurs âgés de 16 à 18 ans (moins un jour) de réaliser des tâches dans l'intérêt général de la commune et en dehors du temps scolaire. De telles missions font l'objet d'une indemnisation par le CCAS.

Madame la Présidente expose les modalités concrètes de fonctionnement du dispositif : les jeunes interviennent sur une mission d'une demi-journée (3 heures de travail et ½ heure de pause). La rémunération est forfaitaire, fixée à 15 € par mission. Le nombre de missions est limité par jeune (20 par an). La rémunération s'effectue en espèces, après les missions.

Les missions susceptibles d'être confiées aux jeunes, sans possibilité de choix, sont diverses et variées : petits travaux de peinture, de bricolage, désherbage d'espaces publics, archivage, tâches administratives, ... autres... etc..., encadrées par un agent communal. Quatre services sont concernés par ce dispositif, le service jeunesse, le service restauration, le service administratif, le service technique.

Les principaux objectifs poursuivis sont les suivants :

- Impliquer les jeunes dans l'amélioration du cadre de vie et favoriser une appropriation positive de l'espace public
- Valoriser l'action des jeunes
- Sensibiliser les jeunes au monde du travail
- Valoriser cette action dans un futur CV
- Occuper les jeunes durant les vacances et ainsi participer à la lutte contre l'inactivité
- Soutenir un dialogue avec les jeunes et une reconnaissance mutuelle

.../... Suite opération « Argent de Poche » DEL 2018-08-01

Madame la Présidente soumet donc à l'Assemblée délibérante l'instauration de ce dispositif ainsi que la création de la régie d'avances correspondante de **600 €**.

Après avoir entendu les explications qui précèdent, puis délibéré, le Conseil d'Administration, à **l'unanimité** de ses membres présents :

- **Décide** de mettre en place l'opération « Argent de Poche » à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018
- **Dit** que les jeunes devront signer un dossier d'inscription comprenant une autorisation parentale et un contrat de participation (documents annexés)
- **Décide** que les enfants seront pris par ordre d'arrivée et affectés dans un service par tirage au sort effectué en présence de trois membres du CCAS
- **Décide** de créer, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018, une régie d'avances pour procéder aux dépenses relatives à cette opération (rémunération en espèces)
- **Autorise** Madame la Présidente à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la finalisation de ce dossier et à effectuer les démarches qui s'ensuivent
- **Désigne** Mme Sylvie PEREZ comme régisseur pour le dispositif « Argent de Poche »

*Fait en Mairie, les jours, mois et an susdits,*  
**L. BOURGADE, Présidente du CCAS**

A blue circular stamp from the CCAS de SAINT-MORILLON. The stamp features a central emblem with a figure and the text 'CCAS de SAINT-MORILLON' around the top and '33209' at the bottom. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

*Transmis de manière dématérialisée  
à la Préfecture de Bordeaux*